

## Public ciblé et accréditation

Ce cours est destiné aux cadres gouvernementaux de divers ministères et ceux des agences gouvernementales traitant des questions liées aux eaux transfrontières, aux cadres d'organismes de bassin, aux négociateurs, aux spécialistes des institutions travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau douce, aux représentant-es d'ONG et d'organisations internationales ainsi qu'aux chercheurs-es en droit international.

Les participant-es qui achèveront la formation obtiendront **une attestation de microcertification de 2 crédits ECTS** délivrée par l'Université de Genève.

## Finance d'inscription et bourses

Les frais d'inscription à cette formation en ligne sont de 500 CHF (environ 500 USD).

Toutefois, des bourses complètes et partielles sont disponibles pour les participant-es provenant des pays non-membres de l'OCDE.

## Profil des candidat-es

Le cours accueillera 25 participant-es. Pour faire une demande d'inscription ou une demande de bourse les candidat-es doivent posséder une licence universitaire ainsi que bénéficier d'une expérience professionnelle dans la gestion de l'eau douce d'au moins 2 ans. Le cours étant dispensé en français, une maîtrise courante de cette langue à l'écrit est requise.

Les candidatures feront l'objet d'une procédure de sélection. Seulement les candidat-es sélectionnées seront avertis par e-mail le 9 septembre 2024.

## Procédure d'inscription

Les candidat-es peuvent s'inscrire à ce cours ou faire une demande de bourse en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse [www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau](http://www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau)

Ils ou elles doivent également envoyer leur Curriculum Vitae et une lettre de motivation en expliquant les raisons pour lesquelles cette formation est nécessaire à l'exercice de leur activité professionnelle.

En outre, les candidat-es demandant une bourse doivent expliquer les motifs de cette demande.

**La date limite d'inscription est le 1<sup>er</sup> septembre.**

Pour plus d'information, merci de bien vouloir envoyer un e-mail à [info-waterlawonline@unige.ch](mailto:info-waterlawonline@unige.ch)

## Organisateurs

Cette formation en ligne a été développée par la Plateforme pour le droit international de l'eau douce du Geneva Water Hub, en partenariat avec le Pôle eau Dakar et l'École régionale de l'eau de l'Université de Kinshasa.



Avec le soutien de



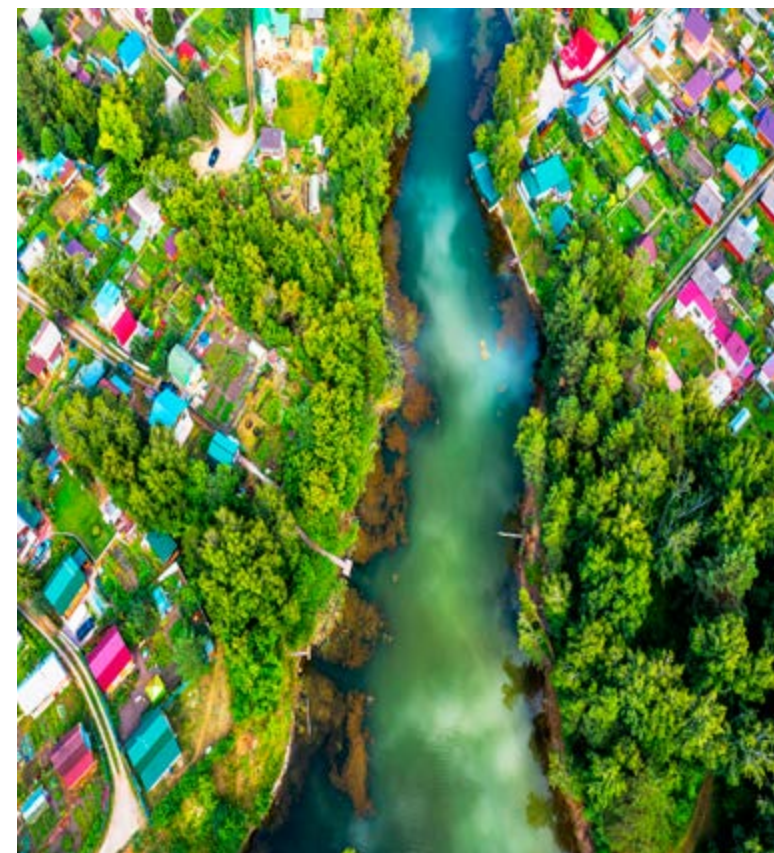
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

# DROIT INTERNATIONAL DE L'EAU DOUCE

Formation en ligne  
avec micro-certification

16 septembre au 3 novembre 2024



La gouvernance et la protection de l'eau douce sont l'un des plus grands défis de ce siècle. L'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation, la dégradation de l'environnement, les demandes concurrentes des États continueront de croître le risque de conflits autour de l'usage et du partage des ressources en eau. De plus, les projections des experts sont alarmantes, selon ces derniers d'ici à 2050 au moins une personne sur quatre sera susceptible de vivre dans un pays touché par des pénuries chroniques d'eau douce.

L'objectif 6 de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 vise à « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » et à « mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris par la coopération transfrontière ». Les instruments et les normes du droit international de l'eau douce sont essentiels à l'accomplissement de l'ODD 6.

Les professionnel-elles ont besoin de connaissances et de compétences juridiques pour négocier et mettre en œuvre les cadres juridiques et institutionnels relatifs à la gestion et la protection des ressources en eau transfrontières.

Le renforcement des capacités est essentiel pour une coopération efficace et efficiente dans le domaine de l'eau douce, la gestion durable des ressources en eau et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

## Objectif général du cours

Suite à cette formation les participant-es seront en mesure de créer, d'interpréter et de mettre en œuvre des cadres juridiques et institutionnels pour une protection et une gestion durable et pacifique des ressources en eau transfrontières.

## Objectifs pédagogiques

À la fin de ce cours, les participant-es seront en mesure de:

- Participer à la mise en place de cadres juridiques et institutionnels pour une protection et une gestion durable des ressources en eau partagées.
- Interpréter et d'appliquer les instruments juridiques, les principes et les normes du droit international de l'eau.
- Expliquer comment les instruments et les normes du droit international peuvent contribuer à l'accomplissement de l'ODD 6.
- Comparer les fonctions et les structures institutionnelles des différents organismes de bassin.
- Identifier les liens et l'interconnexion entre le droit à l'eau et le droit international économique, le droit humanitaire, les droits de l'homme et le droit international de l'environnement.
- Identifier les moyens juridiques adéquats pour prévenir les conflits liés à l'utilisation de l'eau et au partage de cette ressource.

## Contenu

**Module 1:** Les sources et les concepts du droit international de l'eau douce

**Module 2:** L'évolution du droit international de l'eau douce

**Module 3:** Les principes en matière de gestion et de protection des ressources en eau transfrontières, 1ère partie

**Module 4:** Les principes en matière de gestion et de protection des ressources en eau transfrontières, 2ème partie

**Module 5:** L'eau et le droit international économique

## Durée et charge de travail

Cette formation a été conçue pour des professionnel-elles travaillant à temps complet et se déroulera sur 7 semaines. En moyenne, le temps d'étude est de 10 heures/semaine.

S'agissant d'une **formation en ligne asynchrone**, les participant-es ont libre accès à tout moment aux matériels d'apprentissage et aux activités d'évaluation. Toutefois, les activités de groupe ou synchrones (webinaires et vidéo-coférences) auront lieu les jours fixés dans le programme du cours.

À la fin du module 5, les participant-e-s doivent répondre à un cas d'étude de fin de cours.

## Méthodologie

Le cours est hébergé sur la plateforme Moodle de l'Université de Genève. Il propose des leçons interactives et des ressources supplémentaires telles que des liens vers des informations complémentaires et un glossaire des termes juridiques, ceci constitue la méthode d'apprentissage principale. Des vidéos présentées par des expert-es en la matière, abordant les questions clés en droit international de l'eau douce, constituent également un outil pédagogique du cours.

Cette approche méthodologique est complétée par des webinaires, des questionnaires d'autoévaluation, des exercices pratiques basés sur des scénarios, des sessions de Q&R en direct, d'un travail de recherche guidé et des forums de discussion.

Tout au long du cours, les participant-es interagissent avec Dr. Mara Tignino qui les guidera et soutiendra dans leur processus d'apprentissage.

Plus d'information disponible au: [www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau](http://www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau)